

Tentative de pose sauvage du Linky (à Beauvais cette fois) malgré le refus officiel des abonnés.

Je vais essayer de vous résumer la journée d'hier à Beauvais.

Vers 10h30, un léger bruit métallique, le sentiment qu'il se passait quelque chose d'anormal, je me suis précipité hors de la maison pour regarder le poteau électrique, où sont nos compteurs, sur le terrain de mon voisin Serge, derrière la façade nord, juste après le chemin d'accès aux maisons. Une clôture de deux mètres de hauteur ferme ce terrain, protégeant une ruine dont les murs s'effondrent. Son accès était interdit par un portillon de deux mètres de haut avec serrure fermée. **Le poseur de LINKY était rentré sur le terrain en descellant les poteaux afin que la porte se désolidarise** suffisamment de son cadre et l'ouvrir. Il était entré, il avait coupé l'anneau du coffret du compteur de Serge pour dégager la chaîne qui entourait les deux compteurs de nos maisons voisines. Et tous cela sans tenir compte de l'affichage, sur chaque compteur, des copies des courriers recommandés AR envoyés à Monsieur MONLOUBOU, président du directoire de ENEDIS, afin de refuser la pose des compteurs LINKY. Le poseur d'Atlan'tech avait enlevé le cache du compteur afin de procéder à sa dépose.

Je me suis donc précipité pour interdire qu'il le dépose. Il était équipé des gants isolants et de la visière permettant de travailler avec le circuit sous tension. Ma présence l'a stoppé juste avant qu'il n'ait eu le temps d'enlever le compteur. Du coup, il a coupé le disjoncteur. Ce qui a eu pour effet de faire venir mon voisin avec ses fils et un de leurs amis. Voyant arriver tout le monde, le poseur a coupé le scellé du porte fusible et a enlevé les fusibles. Il m'a alors demandé si je ne voulais vraiment pas qu'il installe le LINKY, parce que sinon il ne remettrait pas les fusibles, partirait avec. Il nous a affirmé que nous aurions à demander à ENEDIS de venir remettre le courant, et que cela prendrait au moins un mois. J'avoue que je suis d'abord resté sans voix, puis quand je lui ai dit qu'il n'était pas question de poser le LINKY, il a pris son sac de matériel pour partir comme annoncé. Je lui ai dit qu'il ne pouvait pas couper les abonnés comme ça, mais il est parti jusqu'à sa voiture. Il a prit son sac d'outils et a été suivi par Serge et les jeunes. Serge s'est couché derrière la voiture pacifiquement, pour ne pas le laisser repartir. Le poseur a commencé à reculer, puis s'est rendu compte qu'il y avait quelqu'un de couché sur la route, est reparti en avant et a arrêté sa voiture choqué. Le fils aîné lui a demandé une première fois courtoisement d'aller remettre les fusibles, le poseur a refermé sa vitre et est resté silencieux, puis il a demandé une deuxième fois et là, le poseur est sorti, est revenu au poteau où je me trouvais encore, a remis les fusibles et vérifié le branchement du compteur. Le fils cadet est allé vérifier si le courant marchait dans la maison. Ensuite j'ai raccompagné le poseur sur quelques mètres vers son véhicule, puis il est parti.

Dans l'après-midi nous sommes allés à la gendarmerie de Plélan où j'ai témoigné, avec tous ceux présents lors des événements. Les gendarmes sont venus le soir pour constater l'effraction et voir les affichages. Nous leur avons donné le dernier courrier d'Atlan'tech ainsi que le document de l'huissier attestant la remise en main propre de la « Sommation de ne pas faire » à ENEDIS.

Michel